

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



18035024

09-02-2016

Greffier

N° d'entreprise : **BE0628 911 178**

Dénomination

(en entier) : **LUX BETON**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SPRL**

Adresse complète du siège : **Chaussée d'Alseberg, 138 - 1060 SAINT-GILLES**

Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL, NOMINATION - DEMISSION

Extrait du PV de l'AGE du 09/01/2018

Par décision de la gérance, le siège social est transféré à la date du 1^{er} janvier 2018

de 1060 Saint-Gilles Chaussée d'Alseberg, 138

à 4820 Dison rue de la Station 27

L'assemblée décide également ceci:

- Démission du mandat gérant non statutaire de Monsieur Gaudi, domicilié rue Garibaldi 41 à 1060 Bruxelles,
- Démission du mandat d'associé actif de Monsieur Ostas, domicilié avenue du Panthéon 80 à 1081 Bruxelles.

Le gérant

VALLE Miguel

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/02/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).